

<http://www.parisseveille.info/manifestons-devant-les-ambassades,3424.html>

Paris s'éveille !

www.parisseveille.info

VSP n°16 (septembre 2017)

Manifestons devant les ambassades du Mali partout dans le Monde !

- Le Quotidien des Sans-Papiers - voix des sans-papiers -

la voix des sans-papiers

bulletin du mouvement et des collectifs de lutte autonomes

NUMÉRO 16 • Mardi 12 Septembre 2017 • 50 centimes

SOMMAIRE • page 46, BSE L'ÉBÈNE • Bois d'Ébène - et chair qui crève (page 48)
• CHIM • Manifestons devant les ambassades du Mali partout dans le monde (page 4) • LA NOUVELLE
REVOLUTION AMERICAINE (2) : Dire non, un premier pas (page 7) • DIVERSIFICATION, INDÉPENDANCE • Vive la
coopérative ! (page 9)

LA TYRANNIE EN MARCHÉ

« La Tyrannie consiste au désir de domination, universel et hors de son ordre... La Tyrannie est de vouloir avoir par une voie de qu'on ne peut avoir que par une autre. »
Pourquoi, pour entrer en matière, citai-je tant de mots d'auteurs plus ou moins connus, ces mots de Pascal, intelligence réveillée par son temps et grand écrivain, certes, du « grand siècle » des lettres françaises, mais ayant vécu il y a trois siècles et demi, quand ce qu'on est convenu d'appeler « l'État moderne » venait à peine d'ouvrir grands ses yeux et de commencer à voir grand ?

Il est souvent moins malaisé de saisir la forme générique de l'être dans ses débuts embryonnaires, dans l'œuf, pour ainsi dire, que dans l'être développé et complexe, et il apparaît, dans ces mots de Pascal, la raison de l'esprit humain considérant l'objet « tyrannie de son temps » hors du temps, en quelque sorte, offrant de la tyrannie une description sous forme, pour ainsi dire, impersonnelle (indépendante de la personnalité de son auteur) : « état des grandeurs » « charnelles » sans nul éclat et apparence sensible d'esprit.
Universel et hors de son ordre, par une voie ébène, « pas possible », et : désir et volonté. D'emblée, la mesure emble de l'hubris humaine est ainsi jouée et posée : démesure de l'excès, violence de l'excès et excès de violence.

Date de mise en ligne : mercredi 13 septembre 2017

Copyright © Paris s'éveille - Tous droits réservés

(De même que les esclaves marrons d'antan résistaient et affirmaient leur droit de vivre en hommes libres par la fuite, de même les migrants d'aujourd'hui par l'émigration dite « clandestine ». Le tract qui suit a été diffusé fin 2016-début 2017 à des manifestations parisiennes. Mais il n'a pu l'être à Bamako pendant le sommet Françafrique du 13 et 14 janvier 2017, pour les raisons exposées dans le nota bene en fin de tract, tout comme n'ont pu s'y tenir les manifestations alors annoncées de la CISPM (seuls les ateliers ont pu se tenir, en lieu fermé). C'est pourquoi nous le reproduisons ici. Il garde son actualité non seulement au Mali, mais aussi pour d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Le sommet Europe-Afrique d'Abidjan prévu pour fin novembre approche. Parmi ses thèmes principaux, l'émigration subsaharienne, dont les autres thèmes (développement économique et politique, formation et emploi des jeunes) masquent mal le contenu réel : extension et aggravation des accords entre Europe et États subsahariens pour empêcher la libre émigration des jeunes africaines. Une troisième raison, c'est qu'il tient lieu d'introduction à l'article page suivante, récit de ce que peuvent, par leur action commune et autonome, des jeunes africains déterminés sur les rapports de domination existants. Ajoutons une note de couleur, genre « affaires africaines ». Le camarade malien mentionné dans le nota bene nous a fait savoir qu'ayant été auditionné par un haut fonctionnaire du gouvernement de Bamako au cours de sa garde à vue, ce monsieur lui a appris qu'effectivement l'ordre d'arrestation émanait directement de Paris.)

L'Europe et le Mali viennent de signer un accord pour l'identification, l'arrestation et l'expulsion des migrants maliens sans papiers d'Europe. Pour moins de 150 millions d'euros d'« aides », l'État et le gouvernement maliens ont vendu les droits vitaux du peuple malien au profit des intérêts des États européens.

Rappelons que les fonds envoyés chaque année au Mali par les migrants (un quart de sa population) sont trois fois plus importants que les « aides internationales » au développement ; rappelons qu'ils vont directement à la partie la plus pauvre de la population malienne, pauvre parmi les pauvres du monde ; alors que les « aides » sont, le plus souvent, d'où qu'elles viennent, détournées au profit des mafias d'État en place.

Sans l'argent des qui s'expatrient, c'est la survie pure et simple de beaucoup de familles, de beaucoup de villages au pays, qui est en jeu.

Cet accord s'inscrit dans la continuité du sommet eurafricain de Malte, 11-12 novembre 2015. Voici ce qu'en écrivait la Voix des sans-papiers (n° 14, 21-1-2016) : « *Le but spécifique du sommet a été la mise en place de dispositifs policiers et militaires interétatiques d'attaque aux libertés de millions d'Africains. Le plan d'action commun adopté vise à empêcher de force les prolétaires africains d'émigrer. Maniant les gros sous (3,6 milliards d'euros promis), l'Union européenne a acheté les régimes africains corrompus et avides, qui ont convenu de perpétrer, contre la Déclaration universelle des droits de l'homme qui dit que « toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien », le crime de dénier à leurs peuples la liberté humaine fondamentale d'émigration.* »

L'accord signé par l'État malien n'est qu'un premier pas sur la voie de l'application du plan adopté il y a un an. D'autres États africains doivent suivre, notamment l'Éthiopie, le Nigéria, le Sénégal et surtout le Niger, plaque tournante de l'émigration subsaharienne vers l'Europe. Parmi les objectifs : « *améliorer le contrôle des frontières* » entre États voisins et lointains. Les guerres multiples qu'on s'apprête à livrer aux migrants sur le sol même d'Afrique, ce sont là des crimes majeurs : empêcher tout Malien, tout Africain pauvre de quitter son pays, son continent, cela revient, de la part des États signataires, à un crime contre la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

Les Nations unies doivent en prendre acte et prononcer à l'encontre de ces États la plus ferme condamnation, qui seule s'impose.

La France est la destination des Maliens qui viennent en Europe. Derrière cet accord, c'est d'abord l'emprise mortelle de l'ancienne puissance coloniale qui réapparaît et qui se renouvelle. Quelle famille malienne de Paris, de la banlieue parisienne et d'ailleurs, n'en sera pas atteinte au vif ? Nous appelons tous les Maliens, toutes les associations de Maliens et d'Africains de France, tous les citoyens, à manifester leur indignation devant l'ambassade du Mali à Paris. Nous appelons tous les Maliens et tous les Africains à manifester leur indignation devant les ambassades du Mali partout dans le monde.

Manifestons devant les ambassades du Mali partout dans le Monde !

Nous appelons tous les députés d'opposition, tous les avocats maliens et africains, à soulever auprès de l'ONU la question de cet accord et de semblables accords à venir entre l'Europe et des États africains, à en demander la condamnation la plus solennelle. Tout accord international pour empêcher qui que ce soit de sortir de son pays, pour l'obliger à y rentrer après en être sorti, est une atteinte, la plus grave de la part d'un État, à l'une des libertés fondamentales de la Convention universelle des droits de l'homme.

Post-scriptum :

Nota bene. Ce tract était prêt quand de Bamako nous est arrivé la nouvelle que notre représentant sur place a été arrêté, puis relâché après six heures de garde à vue, et assigné à résidence jusqu'à la fin du sommet de la Françafrique du 13 et 14 janvier. Son délit ? Le dépôt de la déclaration de manifestations au nom de la CISPM. Il nous a fait savoir qu'il sera arrêté à nouveau et qu'il encourt de graves poursuites si nous ne renonçons pas à toutes nos activités annoncées, y compris nos ateliers au cours du contre-sommet de la « société civile ». Nous renonçons donc à nos activités à Bamako pour assurer la liberté de notre camarade, mais appelons en même temps à manifester contre ce lâche chantage qui nous est fait par l'État malien aux ordres de Paris.

CISPM, Paris, 23-12-2016